



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -02- 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise: 0479.301.843

Nom

(en entier) : MUBEA SYSTEMS

(en abrégé) : /

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue de l'Abattoir 53/59, 7700 Mouscron

Objet de l'acte : Révocations

Lors de la délibération du 11/02/2026, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

L'assemblée générale décide de la révocation de Kurt Havegeer, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 11/02/2026.

L'assemblée générale décide d'accorder une décharge provisoire à l'administrateur démissionnaire susmentionné pour l'exercice de son mandat d'administrateur et déclare expressément que cette décharge est accordée en toute connaissance de cause. Si nécessaire, lors de la prochaine assemblée annuelle, une décharge définitive, générale et complète lui sera également accordée pour toute responsabilité découlant de l'exercice de son mandat jusqu'au jour de sa démission.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SA TITECA , personne morale ayant son siège à 8800 Roeselare, Koestraat 175b bus 2.2, RPM Gent, afdeling Kortrijk, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0882.371.584, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Amber Depauw, représentant de SA TITECA , signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Pour la société

SA TITECA , représentée par Amber Depauw, représentant

Mandataire, par procuration spéciale